



Obligation de répondre à une Lettre avocat

Par **Castel56**, le **11/09/2013 à 15:22**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu une lettre recommandée avec AR de la part de l'avocat de mon ex compagne qui me réclame la restitution d'objets personnels qui ne sont plus en ma possession.Dois-je répondre à cette lettre et peut-on venir perquisitionner mon domicile.rnrnMerci de votre réponse.rnrnCordialement

Par **trichat**, le **12/09/2013 à 08:37**

Bonjour,rnrnOui, il est préférable de répondre à l'avocat de votre ancienne compagne, puisqu'apparemment vous êtes en procédure de divorce (en cours ou achevée).rnrnMais votre réponse doit être laconique, du type:rnrnJ'accuse bonne réception de votre LRAR du et par la présente je vous informe que je ne retiens aucun objet personnel appartenant à mon ex-épouse. D'ailleurs cette dernière le sait pertinemment.rnrnFormule de politesse et signature.rnrnConcernant une éventuelle perquisition: il faudrait qu'elle dépose plainte pour vol auprès du procureur de la République, qu'il fasse ouvrir une enquête préliminaire et qu'il ordonne une perquisition,...rnrnCordialement.

Par **Castel56**, le **12/09/2013 à 09:59**

Bonjour,rnrnJe vous remercie pour ces précieux renseignements. rnrnCordialement.